# Conservation de la flore du Maroc : "l'obstacle scientifique"

**Mohamed Fennane**

Institut Scientifique, Univ. Mohammed V de Rabat

**Résumé**

Depuis quelques décennies, la question de la conservation de la biodiversité occupe de plus en plus les espaces médiatique et politique dans la quasi-totalité des pays du monde. La Convention internationale sur la diversité biologique (Rio de Janero 1992) y est pour beaucoup, par ses orientations, ses décisions et ses recommandations.

Au Maroc, la gestion du patrimoine naturel (faune, flore, sols) se fait dans des conditions très difficiles sous la pression de contraintes diverses ; les plus fortes étant dues à la dégradation anthropo-zoogène, elle même liée à des conditions socio-économiques défavorables pour une grande partie de la population.

Pour ce qui est de la conservation de la flore, un autre facteur, jusqu'à présent négligé ou ignoré, sera un obstacle le jour où l'on voudrait vraiment s'intéresser à l'avenir de nos plantes. En effet, toute opération dans ce sens doit se baser sur des connaissances scientifiques concernant les espèces et / ou les communautés végétales cibles. Or, malheureusement, les acquis actuels des études floristiques et phytoécologiques ne sont pas toujours suffisamment complets, ni précis, pour répondre aux questions des gestionnaires. La conservation et la valorisation de la biodiversité ne peuvent être convenablement assurées sans la contribution d'une recherche scientifique bien orientée et développée.